

Document 1 : Les débats parlementaires de 1880

Messieurs, nous ne pouvons que remercier l'honorable orateur, auquel je répons, de l'entière franchise, de l'entière loyauté avec laquelle il a posé la question comme elle doit être posée, entre l'ancienne société et la société nouvelle, issue de la Révolution. Cette ancienne société, cette monarchie, Messieurs, nous vous l'avons dit bien des fois, nous en acceptons tout ce qui a été grand, tout ce qui a été national, tout ce qui a contribué à faire la France.

Mais où en était-elle, à la veille du 14 juillet 1789 ? Vous le savez : la royauté, arrivée au pouvoir le plus illimité qu'on ait vu en Europe, était devenue incapable d'en user ; elle-même se vit contrainte d'en appeler à la nation, après un siècle et trois quarts d'interruption des Assemblées nationales de l'ancien régime. (« C'est vrai ! – Très bien ! » : à gauche) Je n'ai pas la prétention de vous refaire l'histoire de cette grande année 1789 ; mais enfin, puisqu'on vient de faire ici le procès du 14 Juillet, puisqu'on a symbolisé, dans ce petit acte de guerre qu'on appelle la prise de la Bastille (Rires ironiques à droite) et qui est un très grand événement historique, tout l'ensemble de la Révolution, il faut bien que nous nous rendions compte, en quelques mots, de la situation où étaient alors Paris et la France. Le 17 juin 1789, le tiers état s'était déclaré Assemblée nationale. Le 20 juin, la salle de l'Assemblée nationale fut fermée par ordre de la cour. Vous savez où se transporta l'Assemblée, à la salle du Jeu de Paume ! Vous savez aussi quel serment elle y prononça ! L'ère moderne tout entière est sortie de ce serment. Le 23, déclaration du roi annulant tous les actes de l'Assemblée nationale et la sommant de se séparer. L'Assemblée ne se sépara pas. La cour parut céder. Mais, le 11 juillet, le ministre populaire, qui était l'intermédiaire entre la cour et le pays, M. Necker, fut congédié, remplacé par un ministère de coup d'État ; en même temps, on appela, on concentra autour de Paris une armée entière, une armée, ne l'oubliez pas, messieurs, en très grande partie étrangère. (À gauche : « C'est vrai ! Très bien ! »)

Et le même jour, le nouveau conseil décida l'émission de cent millions de papier-monnaie, attendu qu'il ne pouvait plus espérer obtenir des ressources de l'Assemblée nationale. C'était la préface de la banqueroute, comme la préface d'un coup d'État. Le malheureux Louis XVI était retombé dans les mains de ceux qui devaient le mener à sa perte. Eh bien, le même jour, dans Paris, vous vous rappelez ce qui se passa au Palais-Royal, cet épisode fameux d'où sortit le grand mouvement des trois journées qui suivirent. Cette petite action de guerre à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, en manifestant la force populaire, mit à néant tous les projets arrêtés contre l'Assemblée nationale ; cette petite action de guerre sauva l'avenir de la France. Elle assura l'existence et la puissance féconde de l'Assemblée nationale contre toutes les tentatives de violence qui la menaçaient (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs). On parlait de conflit du peuple et de l'armée, dont il ne fallait pas réveiller le souvenir ; mais contre qui le peuple, soutenu par les gardes françaises, avait-il été engagé, dans les rues, sur les places de Paris, durant les deux journées qui ont précédé le 14 juillet ? Qu'est-ce qu'il y avait autour de Paris et surtout dans Paris ? De l'infanterie suisse, de la cavalerie allemande,

de la cavalerie hongroise, dix régiments étrangers, peu de troupes françaises, et c'est contre ces régiments étrangers que les gardes-françaises avaient défendu le peuple et l'Assemblée. Laissons donc ces souvenirs qui ne sont pas ceux d'une vraie guerre civile. Il y a eu ensuite, au 14 juillet, il y a eu du sang versé, quelques actes déplorables ; mais, hélas ! dans tous les grands événements de l'histoire, les progrès ont été jusqu'ici achetés par bien des douleurs, par bien du sang. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi dans l'avenir. (« Très bien ! » : à gauche. - Interruptions à droite.)

(À droite : « Oui, espérons ! »)

M. Hervé de Saisy. Nous n'en sommes pas bien sûrs !

M. le Rapporteur. Nous avons le droit de l'espérer. Mais n'oubliez pas que, derrière ce 14 juillet, où la victoire de l'ère nouvelle sur l'ancien régime fut achetée par une lutte armée, n'oubliez pas qu'après la journée du 14 juillet 1789 il y a eu la journée du 14 juillet 1790. (Très bien ! » : à gauche) Cette journée-là, vous ne lui reprocherez pas d'avoir versé une goutte de sang, d'avoir jeté la division à un degré quelconque dans le pays. Elle a été la consécration de l'unité de la France. Oui, elle a consacré ce que l'ancienne royauté avait préparé. L'ancienne royauté avait fait pour ainsi dire le corps de la France, et nous ne l'avons pas oublié ; la Révolution, ce jour-là, le 14 juillet 1790, a fait, je ne veux pas dire l'âme de la France personne que Dieu n'a fait l'âme de la France, mais la Révolution a donné à la France conscience d'elle-même (Très bien ! » : sur les mêmes bancs) ; elle a révélé à elle-même l'âme de la France. Rappelez-vous donc que ce jour-là, le plus beau et le plus pur de notre histoire, que d'un bout à l'autre du pays, des Pyrénées aux Alpes et au Rhin, tous les Français se donnèrent la main. Rappelez-vous que, de toutes les parties du territoire national, arrivèrent à Paris des députations des gardes nationales et de l'armée qui venaient sanctionner l'œuvre de 89. Rappelez-vous ce qu'elles trouvaient dans ce Paris : tout un peuple, sans distinction d'âge ni de sexe, de rang ni de fortune, s'était associé de cœur, avait participé de ses mains aux prodigieux préparatifs de la fête de la Fédération ; Paris avait travaillé à ériger autour du Champ-de-Mars cet amphithéâtre vraiment sacré qui a été rasé par le second Empire. Nous ne pouvons plus aujourd'hui convier Paris et les départements sur ces talus du Champ-de-Mars où tant de milliers d'hommes se pressaient pour assister aux solennités nationales.

M. Lambert de Sainte-Croix. Il faut faire dire une messe !

M. le Rapporteur. Nous trouverons moyen de remplacer le Champ-de-Mars. Un peuple trouve toujours moyen d'exprimer ce qu'il a dans le cœur et dans la pensée ! Oui, cette journée a été la plus belle de notre histoire. C'est alors qu'a été consacrée cette unité nationale qui ne consiste pas dans les rapports matériels des hommes, qui est bien loin d'être uniquement une question de territoire, de langue et d'habitudes, comme on l'a trop souvent prétendu. Cette question de nationalité, qui a soulevé tant de débats, elle est plus simple qu'on ne l'a faite. Elle se résume dans la libre volonté humaine, dans le droit des peuples à disposer de leur propre sort, quelles que soient leur origine, leur langue ou leurs mœurs. Si des hommes associés de sentiments et d'idées veulent être frères, ils sont frères. Contre cette volonté, la violence ne peut rien, la fatalité ne peut rien, la volonté humaine y peut tout. Ce qu'une force fatale a fait, la libre volonté le défait. Je crois être plus religieux que personne en proclamant

cette puissance et ce droit de la volonté humaine contre la prétendue force des choses qui n'est que la faiblesse des hommes. (« Très bien ! très bien » : à gauche) Si quelques-uns d'entre vous ont des scrupules contre le premier 14 juillet, ils n'en ont certainement pas quant au second. Quelles que soient les divergences qui nous séparent, si profondes qu'elles puissent être, il y a quelque chose qui plane au-dessus d'elles, c'est la grande image de l'unité nationale, que nous voulons tous, pour laquelle nous nous lèverions tous, prêts à mourir, si c'était nécessaire. (Approbaton à gauche.)

M. le vicomte de Lorgeril. Et l'expulsion de demain ? (Exclamations à gauche.)

M. le Rapporteur. Oui, je ne doute pas que ce soit là un sentiment unanime, et j'espère que vous voterez unanimement cette grande date qu'aucune autre ne saurait remplacer ; cette date qui a été la consécration de la nationalité française et qui restera éternellement gravée dans le cœur des Français. Sans doute, au lendemain de cette belle journée, les nuages s'assemblèrent de nouveau, la foudre en sortit : la France, en repoussant d'une main l'étranger, se déchira de l'autre main, mais, à travers toutes les calamités que nous avons subies, à travers tous ces courants d'action et de réaction qui ont si longtemps désolé la France, cette grande image et cette grande idée de la Fédération n'ont pas cessé de planer sur nos têtes comme un souvenir impérissable, comme une indomptable espérance. Messieurs, vous consacrerez ce souvenir, et vous ferez de cette espérance une réalité. Vous répondrez, soyez-en assurés, au sentiment public, en faisant définitivement du 14 juillet, de cette date sans égale qu'a désignée l'histoire, la fête nationale de la France. (Applaudissements à gauche.)

Source : Pierrick Hervé, Le 14 juillet, naissance d'une fête nationale, SCEREN, CNDP-CRDP, 2011.



Mise à l'honneur du jeune porte-drapeau du Souvenir Français lors de la cérémonie du 14 juillet 2020 à Doullens (Somme).



Participation du Souvenir Français à la célébration du 14 juillet 2020 à Thionville (Moselle).



Participation du comité du Souvenir Français de Bergerac (Dordogne) à la cérémonie du 14 juillet 2020.